



L'agence postale de Planguenoual sera fermée du
mardi 26 juin au mardi 10 juillet 2018.

Pendant cette période, les colis et courriers recommandés
seront à retirer à l'agence postale de Saint-Alban.

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHEVAUX

Nombreux sont les propriétaires de chevaux, poneys ...
sur la commune, si bien que de temps en temps, à la
faveur d'une clôture défectueuse, d'une peur ... certains
de ces équidés quittent leur enclos et divaguent.

De jour, ils sont vite repérés et récupérés. De nuit, c'est
plus difficile et la gendarmerie se tourne vers le Maire ou
l'adjoint de permanence et les questions sont toujours les
mêmes : « A qui sont-ils ? » - « Comment joindre les
propriétaires le plus vite possible pour éviter un accident
qui pourrait être grave ? ».

Aussi, la gendarmerie et la commune souhaiteraient
connaître tous ces propriétaires afin de les joindre
rapidement. Vous aimez vos chevaux, nous aussi !

C'est simple, par mail (mairie@planguenoual.fr) ou par
téléphone (02.96.32.78.25), vous signalez à la Mairie le
nombre d'équités dont vous êtes propriétaire, le type, la
couleur de la robe, les endroits où ils sont en général ainsi
que vos coordonnées téléphoniques.

D'avance, merci pour eux.

RAPPEL : DÉCLARATION D'UN CHIEN DE 1ÈRE ET 2ÈME CATÉGORIES

La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention
et de protection des personnes contre les chiens
susceptibles d'être dangereux. Les propriétaires de chiens
de catégories I et II doivent être titulaires depuis le
31 décembre 2009 d'un « permis de détention », un chien
dangereux nécessitant une évaluation comportementale du
chien.

**La déclaration pour ces propriétaires s'effectue
OBLIGATOIREMENT auprès de la Mairie. Pour tout**

renseignement, contacter le 02.96.32.78.25.

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories :

- 1ère catégorie : chiens d'attaque dont le maître ne
peut retracer les origines par un document.

Elle comporte les pitbulls, les boerbulls et les chiens
d'apparence tosa-inu.

- 2ème catégorie : chiens de garde ou de défense qui
sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF). Le
maître dispose de documents délivrés par la société
centrale canine attestant de l'origine du chien. Le
Rottweiler et chiens d'apparence Rottweiler
appartiennent à cette catégorie même sans inscription au
LOF.

*Nous vous rappelons également que les propriétaires de
chien dangereux doivent fournir **chaque année** à la
Mairie, le certificat de vaccination antirabique et
l'attestation d'assurance garantissant de la responsabilité
civile du propriétaire.*

AMELIORATION DE L'ADRESSAGE : TRAVAIL ENGAGÉ SUR PLANGUENOUAL ET MORIEUX

Dans la continuité du travail réalisé sur l'ensemble du
territoire de Lamballe avant la création de LAMBALLE-
ARMOR, travail visant à permettre à tous les foyers de
bénéficier d'une adresse et d'un positionnement
géographique clairement identifié par les services de
secours, les forces de l'ordre, les services de livraison et
tout autre prestataire de service, 2 mois après sa création,
la ville de LAMBALLE-ARMOR a d'ores-et-déjà engagé
le travail sur les communes déléguées de Planguenoual et
Morieux.

Pour les situations les plus courantes qui sont aussi les
plus nombreuses, le travail consiste à compléter, si ce
n'est déjà fait, l'adresse initiale de chaque foyer, y
compris les lieux-dits en campagne, en lui ajoutant un
numéro précédé du chiffre 6 pour les morivains et du
chiffre 7 pour les planguenoualais. Cette démarche

pragmatique répond aux exigences de clarification des adressages et permet à chaque foyer de compléter leur adresse initiale sans avoir à en changer le libellé.

À l'issue des phases de validation, et donc avant l'été, une information sera adressée aux seuls foyers concernés par une adaptation de leur adresse.

Avant la fin de l'année, une cérémonie de remise de plaques numérotées sera organisée dans chaque mairie annexe.

Au préalable, la ville de LAMBALLE-ARMOR aura fait le nécessaire pour informer de ces changements les services de secours, les forces de l'ordre, La Poste, les services des collectivités (état civil, gestion des abonnés eau et déchets ménagers), les services des impôts, les opérateurs de géolocalisation, etc...

S'agissant des services de La Poste, partenaire incontournable de l'adressage, ils pourront gratuitement accompagner les foyers concernés en leur proposant plusieurs outils pour diffuser leurs nouvelles coordonnées à leurs partenaires habituels (mutuelles, caisses de retraite, banques, assurances...). N'hésitez pas, lorsque le moment sera venu, à en parler à votre facteur.

LE JOURNAL DE LAMBALLE-ARMOR

Le Journal Officiel de notre commune Lamballe-Armor, au-delà du Planguenouvelles qui continue de paraître chaque mois, est le « REUSSIR ENSEMBLE » dont le n° 94 est paru en février 2019 et a été distribué à tous (photo ci-contre). Entre temps, un autre document, « Guide Infos Pratique » de Lamballe-Armor a aussi été distribué. Ce guide infos, incomplet et contenant quelques erreurs a été réalisé par une entreprise privée sans lien aucun avec la commune de Lamballe-Armor donc, sous son entière responsabilité.



Orientations budgétaires 2019 - Lamballe Terre & Mer construit son avenir

Le 3ème débat d'orientations budgétaires de Lamballe Terre & Mer est l'occasion de faire le bilan et de penser au futur du territoire. Les élus ont pensé les évolutions dans une démarche globale, tournée vers l'avenir, en terme de développement de la population, de l'attractivité et de la croissance économique. 2019 sera la première année avec des statuts harmonisés permettant l'exercice des politiques publiques sur l'ensemble du territoire. Retrouvez tous les détails du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu mardi 26 février sur le site internet lamballe-terre-mer.bzh

Hello Bonjour Habitat

Lamballe Terre & Mer lance sa plateforme Habitat ! Les habitants et entrepreneurs du territoire peuvent désormais contacter Bonjour Habitat pour toutes leurs questions relatives à l'habitat : acheter, construire, louer, rénover (travaux énergétiques ou d'adaptation au vieillissement...) un numéro de téléphone : 02.96.32.96.66, un site internet : bonjour-habitat.bzh, une adresse mail : habitat@lamballe-terre-mer.bzh

Derrière ce nom, accueillant et chaleureux, se cache un réseau de conseillers prêts à vous recevoir lors de plusieurs permanences de proximité du territoire, à répondre à vos questions ou à vous orienter via des conseils neutres et gratuits.

Atlas de la Biodiversité Intercommunale – Zoom sur l'Aurore

Le mâle se reconnaît facilement aux extrémités orange de ses ailes blanches. Pour les femelles, c'est la présence de jolies marbrures verdâtres sur le dessous des ailes qui est le bon critère à regarder. L'Aurore ne pond que sur quelques plantes, comme la Cardamine des prés ou encore la Monnaie du pape. Vous souhaitez nous aider ? Afin de recenser sa présence sur le territoire de Lamballe Terre & Mer, vous pouvez faire part de vos observations, de vos photos et toute information qui vous semblerait pertinente.



Service environnement de LTM - environnement@lamballe-terre-mer.bzh - 41, rue Saint-Martin – 22400 Lamballe

RAPPEL : Passage de techniciens milieux aquatiques

Dans le cadre de la programmation des travaux sur les cours d'eau, des techniciens milieux aquatiques du service environnement de Lamballe Terre & Mer vont parcourir les rivières et ruisseaux des bassins versants du Gouëssant et de l'Arguenon. Dans ce contexte, ils devront passer sur des parcelles privées. Si par la suite, des travaux devaient être programmés sur ces parcelles, ils le seront toujours en concertation et avec l'accord des propriétaires. Pour plus d'informations, contacter le service environnement au 02.96.50.00.30 ou environnement@lamballe-terre-mer.bzh

RAPPEL : Frelons asiatiques – Lamballe Terre & Mer prend en charge la destruction des nids

A partir de mars, les premiers nids vont apparaître (cycle de vie du frelon asiatique). Il est important qu'un nid soit détruit avant l'essaimage, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Il doit donc être détruit avant octobre. Une fois les frelons partis, le nid n'est jamais réoccupé. En cas de présence d'un nid, ne procédez pas vous-même à la destruction des nids. Contactez votre mairie pour remplir une fiche de signalement. Après constatation par le référent de la commune, une entreprise mandatée par Lamballe Terre & Mer se chargera de procéder à la destruction du nid lorsque les conditions le permettront. Dans le cadre de cette démarche, Lamballe Terre & Mer prend entièrement en charge la destruction des nids (uniquement pour les frelons asiatiques) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée. Une plaquette détaillée est disponible sur le site lamballe-terre-mer.bzh

Interdiction de l'usage de pesticides et leurs collectes en déchèteries

Depuis le 1er janvier 2019, la vente aux particuliers et la détention de pesticides chimiques de synthèse sont formellement interdites. Ces produits chimiques sont des produits dangereux pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Que votre produit soit utilisé, usagé ou périmé, que l'emballage soit vide, souillé ou avec un reste de contenu, déposez-le en déchèteries. Un local dédié à la collecte des produits dangereux est présent dans chacune des déchèteries de Lamballe Terre & Mer. Demandez conseil aux gardiens. Des alternatives à ces produits existent pour l'entretien de vos jardins. Plus d'information sur : www.jardinaunaturel.org

Traitement des déchets dangereux

Vous êtes un artisan, vous ne savez pas où faire traiter vos déchets dangereux ? En 2019-2020, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat vous propose des collectes dans votre entreprise à prix préférentiels négociés. Si vous êtes intéressés et pour plus d'informations : www.crma.bzh ou contactez Fanny LE LOUET au 02.96.76.27.17 ou par mail : louet@crm-bretagne.fr

Ateliers gratuits : compostage et jardinage au naturel

Le temps d'un après-midi, découvrez les techniques pour valoriser vos déchets organiques et vos déchets verts, tout en respectant vos sols et votre environnement. Ces ateliers Lamballe Terre & Mer sont ouverts à tous les habitants du territoire, accessibles gratuitement et sur inscription uniquement (par téléphone). Ils se déroulent de 14h à 16h30 et en extérieur. Trois rendez-vous au printemps (15 places par atelier) :

- Samedi 13 avril : La Pâture es Chênes - Beau soleil - à Hénon. Inscriptions au 06.83.88.39.60
- Samedis 25 mai & 22 juin : pépinière Herbarius - Le Haut du Val à Planguenoual. Inscriptions au 06.03.43.25.28

Renseignements : Service déchets ménagers - 02.96.50.13.76 - contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

Centre social intercommunal :

Deux temps d'informations pour les familles (vacances et accès aux loisirs) en avril. Le social, ce sont les savoirs et les savoir-faire de la société, la connaissance de ses richesses, de tous les potentiels qui la nourrissent. Le centre social intercommunal intervient sur des sujets qui touchent la vie locale (mobilité, logement, loisirs, etc.) par la mise en réseau et/ou la co-construction entre les acteurs du territoire. Par son rôle transversal, il crée du lien, c'est un lieu de veille sociale, une plaque tournante de l'information, une machine à enrichir les attentes ou expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives. Les valeurs fondatrices des centres sociaux sont la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Deux temps d'information en avril. Ces temps Infos Famille sont organisés sur la thématique des vacances et de l'accès aux loisirs :

- samedi 6 avril – 14h à 17h30 – Salle Brocéliande à Quessoy
- samedi 27 avril – 14h à 17h30 – Salle La Pastourelle à Plénée-Jugon

Les rendez-vous du PIJ (Point Information Jeunesse)

Petit déjeuner voyage : jeudi 18 avril 2019 – de 10h à 11h30 – Moncontour

Faire du baby-sitting : Mardi 9 avril 2019 - de 10h à 16h - Saint-Alban

Droits étudiant & Logement : Jeudi 11 avril 2019 – 10h30 à 12h – Lamballe-Armor

N'hésitez pas à consulter le programme complet du second semestre - 2018/2019 sur lamballe-terre-mer.bzh et sur Facebook/PIJ Lamballe Terre & Mer.

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT)

Un changement de fréquence a eu lieu le 26 mars dernier.

L'ensemble des téléspectateurs recevant la télévision par une antenne râteau a été concerné. Pour recevoir ses chaînes préférées, il faut parfois effectuer une recherche et une mémorisation (parfois automatique) des canaux. Cette opération s'effectue à partir de la télécommande de votre téléviseur.

Et cette recherche doit être faite pour l'ensemble des téléviseurs dans votre habitation.

Si après ces manipulations, des problèmes persistent :

- consultez régulièrement <http://www.recevoirlatnt.fr> - Toutes les informations sur les opérations de changements de fréquences y seront signalées.
- - contactez un antenniste : il pourra trouver l'origine des perturbations et s'il est nécessaire d'intervenir sur votre antenne, vous permettre d'initier une demande d'aide à la réception.
- appelez le centre d'appel de l'ANFR au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Lien vidéo https://www.youtube.com/watch?v=_ZQwihf37w4&feature=youtu.be



Elaguer

Aux abords des lignes électriques

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

UNE ACTION INDISPENSABLE

Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques.

Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public.

Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.



Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au **09 69 32 18 79**

ET SI VOUS FAISIEZ LE POINT SUR VOTRE SANTE ?

Bénéficiez d'un examen de prévention en santé gratuit, pour vous et votre famille !

Le centre d'examens de santé de la CPAM des Côtes d'Armor vous propose **un examen de prévention en santé « sur mesure », adapté selon votre âge et votre situation personnelle. Ce bilan est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie***.

Accordez un moment à votre santé. Mettez à profit cet instant privilégié qui vous permettra de faire le point et d'exprimer vos préoccupations en matière de santé.

Dès votre arrivée, vous serez pris en charge par une équipe de professionnels de santé, infirmière, dentiste, médecin, qui vous accompagnera tout au long de votre examen.

Prenez rendez-vous dès maintenant auprès du Centre d'Examens de Santé au **02.90.03.31.30** ou par mail : **ces22@assurance-maladie.fr**

Faites évaluer votre bien le plus précieux : votre santé.

* pour les assurés du régime général

Votre compte ameli vous rend bien des services : commandez votre CEAM pour un séjour en Europe !

Vous partez en vacances prochainement ? Si vous séjournez en Europe ou en Suisse, pensez à commander votre Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) sur votre compte ameli au moins 15 jours avant votre départ. En cas de soins sur place, vous êtes couvert par l'Assurance Maladie et vos frais médicaux sont pris en charge selon la législation en vigueur dans le pays qui vous accueille. La CEAM est individuelle et nominative, chaque membre de la famille doit avoir la sienne. Elle vous est adressée par courrier et reste valable pour une durée de 2 ans.

CULTURE - ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

AVRIL 2019

<u>Samedi 6</u>	:	Soirée repas FCCP
<u>Dimanche 7</u>	:	Loto de la Fédération des Malades et Handicapés.
<u>Dimanche 21</u>	:	Loto Comité des Fêtes
<u>Lundi 22</u>	:	Loto Amicale Cyclos
<u>Dimanche 28</u>	:	Loto école Jeanne d'Arc de Cöëtmieux

FEDERATION DES MALADES ET HANDICAPES

Loto le 7 avril 2019 à 14 heures, à la salle des fêtes, animé par Sylvie. 3€ le carton / 8€ les 3 cartons / 15€ les 7 cartons. Possibilité de réservation auprès de Sylvie au 06.82.20.45.16. Buvette et restauration sur place

CLUB DU JOYEUX COLOMBIER

Jeudis 4 et 18 avril : après-midi récréative habituelle à partir de 14 heures à la salle polyvalente. Il sera encore possible de s'inscrire pour la journée excursion qui aura lieu vers La Gacilly et le château de Josselin.

Jeudi 4 avril : repas buffet du C.A. à 18h30 à la salle polyvalente.

Lundi 8 avril : réunion du Conseil d'Administration à 9h30 au Carré d'Ass'. Tous les membres y sont invités afin de pouvoir voir ensemble l'organisation des diverses manifestations à venir.

Petit club les vendredis 11 et 26 avril au foyer rural à partir de 14 heures.

Marche douce tous les mardis. Départ à 14 heures du parking de la salle des fêtes.

USP RANDO

Samedi 6 avril : rando cool sur Pléneuf-Val-André. Départ du parking du Mille Club (S. Gérard - P. Chabernaud).

Samedi 13 avril : rando sur Quintin. Départ du Champ de Foire (L. Scordia - S. Gérard).

Samedi 20 avril : rando cool sur Hillion. Départ de la Maison de la Baie (J. Lagrée).

Samedi 27 avril : rando sur Tonquedec. Départ du château de Kergrist (G. Crolais - S. Le Guen).

EPAL

L'association EPAL, bureaux à Brest, Rennes, Nantes et permanences régulières sur les Côtes-d'Armor, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.



Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 250 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignements et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

FOOTBALL CLUB COTE DE PENTHIEVRE

« Bonne entame des matchs retour seniors et jeunes »

Seniors

Résultats : équipe fanion, championnat D2 : 2 victoires contre St-Brieuc CCL (3/0) et Erquy (3/1) , un match nul (1/1) contre St-Donan. Se classe 4^{ème}.

Equipe 2, championnat D3 : 1 victoire (4/2) contre Erquy 2, 1 nul (1) contre Hénansal 2 et une défaite (3/1) contre Hillion 3. Se classe 7^{ème}.

Equipe 3, championnat D4 : 2 défaites contre Plorec (2/0) et St-Méloir (3/2) et une victoire contre St-Potan (7/1). Se classe 4^{ème}.

Prochains rendez-vous championnat

Le 7/4 : équipe 1 va à Plédran, équipe 2 va à Bréhand, équipe 3 va à St-Lormel.

Le 14/4 : équipes 1 et 2 vont à Yffiniac, équipe C, reçoit Créhen Pluduno à St-Alban

Le 28/4 : Equipe 1 reçoit Hillion, équipe B reçoit St-Aaron, à Pléneuf et équipe C va à Jugon

Jeunes

Pour les rencontres des catégories U10 à U18, vu le nombre d'équipes et la spécificité de leurs championnats respectifs, bien vouloir consulter, chaque fin de semaine, la page ad-hoc sur le site du club.

Pour l'heure, les équipes U18 et U15 1 sont leaders de leur groupe respectif en championnat de D2 et de D1.

Plateaux prévus

U6/U7 : 6/4 à 14h00 à Saint-Cast-le-Guildo – 27/4 à 10h30 à Hénanbihen

U8/U9 : 6/4 à 10h30 à Erquy – 21/4, la journée, tournoi du club à Pléneuf, début 10h00 – 27/4 à 10h30 à Planguenoual

Festivités - Date à retenir

Samedi 20 et dimanche 21 avril, tournoi annuel du FCCP ouvert aux U8/U9, U10/U11 et U12/U13, complexe du Pont Gagnoux à Pléneuf. Il est fait appel aux parents et sympathisants pour aider à cette manifestation, selon la disponibilité de chacun. Se rapprocher de Jean-Baptiste Allain : 06.32.41.91.36 ou de Sébastien Legrand : 06.64.14.42.87

Important

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'organisation, le fonctionnement, la composition des équipes etc... du FC Côte de Penthièvre sur le site du club. Le lien : <http://cpfc.e-monsite.com> ou tout simplement Football Club Côte de Penthièvre. Pour toute demande de renseignement ou autre s'adresser au secrétariat par mail : fccp.22@orange.fr ou par téléphone au 02.96.63.06.64



COURIR ENTRE TERRE ET MER

Ça y est l'hiver tire sa révérence, avec l'arrivée du printemps depuis quelques jours déjà.

Un hiver pas trop rigoureux cette année, signe d'un certain dérèglement de notre bonne vieille planète à qui nous n'épargnons rien. Faisons tous un petit effort pour la protéger, car elle nous le rend bien, et profitons de notre environnement proche encore préservé.



Nos rendez-vous habituels du dimanche matin à 9h30

- Le 7 avril sur le parking de la pharmacie (au bourg), avec départ à 9h00 pour Erquy, où nous emprunterons le circuit Landes et Bruyères, soit le 14 km au départ du port, ou une bonne partie du 33 km, avec un départ du côté de Plévenon (sur le GR34).
- Le 14 avril sur le parking des tennis à La Cotentin.
- Les 21 avril et 5 mai sur le parking de la plage à Port-Morvan.
- Le 28 avril sur le parking à côté de l'aire de carénage à Dahouët.

Quelques courses à venir dans la région :

- Le 14 avril pour le Trail des Falaises à Tréveneuc avec 2 distances, 10 et 21km à partir de 9h00, ainsi que des randos. Voir le site : traildesfalaises.monsite-orange.fr
- Le 21 avril pour le Trail de la Fresnaye, avec 3 distances : 10-16 et 30km, à partir de 9h00. Inscriptions et renseignement sur le site : klikego.com

Pour tous renseignements complémentaires, contacter G. André au 02.96.32.71.18

ETAT CIVIL

Naissance

Le 7 mars est né à Saint-Brieuc, Mathéo HELLOUVRY, dont les parents sont domiciliés « La Lande ».

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux au nouveau-né

Décès

Le 27 février est décédé en son domicile, 10, rue des Ecoles, à l'âge de 72 ans, M. Jean-Claude LE GALL.

Le 10 mars est décédé en son domicile, 6, rue des Jonquilles, à l'âge de 70 ans, M. Jean-Paul FEUILLET.

Le 14 mars est décédé à Lamballe, à l'âge de 63 ans, M. Gérard GUIHOT, domicilié « Saint-Marc ».

Sincères condoléances aux familles.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les garçons et les filles de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie entre la date anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Ils doivent se munir du livret de famille et si possible de leur carte d'identité. L'attestation de recensement qui leur sera remise devra être impérativement conservée. Celle-ci leur sera demandée pour différentes démarches (permis de conduire, examens...). La Mairie ne peut pas délivrer de duplicata de cette attestation.

PERMIS DE CONSTUIRE ACCORDES

Commune de Planguenoual pour la restructuration et l'extension de la salle des fêtes - rue des Ponts Neufs.

M. Mme PEZEVANT-RUVOËN pour une maison individuelle - rue de Lamballe.

Mme GERARD pour une piscine et un abri de terrasse - La Chambre.



DECLARATIONS PREALABLES ACCORDEES

M. SIMON pour la modification de la toiture d'un garage et la construction d'un préau - 6, rue de Lamballe.

Mme GUILMOTO pour une clôture - 28 rue des Macareux.

M. CHEVALIER pour une clôture - 18 bis, Treutran.

M. ROUSSELET pour une véranda - 13, rue de la Mer.

M. RIBOT pour un abri de jardin - 3, rue de la Clôture.

M. Mme JOUAN pour l'agrandissement d'un carport et modification d'une ouverture - 3, rue des Hirondelles

M. DUPONT pour un caport et une clôture - 1 bis, rue du Gué

PETITE ANNONCE

- ▶ Donne 3 poules à prendre sur place. Tél : 06.31.81.69.79 ou dklm@orange.fr
- ▶ Cherche à louer sur le long terme maison 80-90 m². T3 avec garage et jardinet sur Planguenoual et environs. 600€ maximum. Tél : 06.23.32.35.45



NOUVEAU A PLANGUENOUAL

EURL LE TACONNOUX

Plomberie, chauffage, dépannage. Entretien des chaudières et cheminées.

Tél : 06.95.06.05.25 - Mail : eurlrichardletaconnoux@gmail.com

A VOTRE SERVICE AU POLE SANTE

PHARMACIE : 2, rue du Verger - Tél : 02.96.32.74.54.

CABINET MEDICAL : 4, rue de Verger - Tél : 02.96.32.77.16

CABINET INFIRMIER : 4, rue du Verger - Tél : 02.96.32.79.54.

CABINET D'OSTEOPATHIE : 4, rue du Verger - Tél : 07.77.25.35.68.

CABINET DE SOPHROLOGIE : 4, rue du Verger - Tél : 06.14.08.43.82.

CABINET « LES PETITS PAS » : 4, rue du Verger - Tél : 06.10.74.58.31

Réflexologie plantaire - Hypnose - Thérapie individuelle - Accompagnement à la parentalité.



INFORMATIONS DIVERSES - NUMEROS UTILES

MAIRIE (02.96.32.78.25)

lundi 9h/12h et 14h/18h30, mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h et 14h/17h. - Jeudi : 9h/12h.

LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h /12h. Tél : 02.96.93.11.69.

ESPACE CULTUREL (02.96.74.64.31)

mardi 17h/18h30 - mercredi 10h/12h et 16h/18h - vendredi : 17h/19h et samedi : 10h/12h.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LAMBALLE TERRE & MER : 02.96.32.50.00.30

CIAS (ex Service à Personne Côte de Penthièvre) : 02.96.32.98.94

MISSION LOCALE (02.96.50.84.50) : sur rdv le mardi de 9h à 12h à la mairie d'Erquy ou de Pléneuf-Val-André.

POLE EMPLOI : faire le 3949.

MULTI-ACCUEIL « COULEURS ENFANCE » : rue Christian de la Villéon à Saint-Alban. Tél : 02.96.50.00.30.

CABINE DENTAIRE : 9, rue des Ponts Neufs - Tél : 02.96.78.26.23

CABINET DE KINESITHERAPIE : 2, rue de Lamballe - Tél : 02.96.32.71.43

MEDECIN DE GARDE : faire le 15

PHARMACIE DE GARDE : faire le 3237

POMPIERS : 18 - GENDARMERIE : 17

ENFANCE MALTRAITEE : 119

ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL GENERAL : contacter le 02.96.50.10.30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois à Pléneuf-Val-André. Contacter le 02.96.63.13.00.

DECHETTERIE

Lundi et jeudi : 14h/18h - mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h - 14h/18h. Tél : 02.96.32.95.89

AVIS IMPORTANT

*Les particuliers et associations qui désireraient faire paraître un article dans le prochain numéro doivent déposer leur texte **avant le 14 avril 2019**. Vous pouvez également nous l'adresser par mail à l'adresse planguenouvelles@planguenoual.fr
Nous ne garantissons pas la parution des articles parvenus après cette date.*